

Compte-rendu de la session d'automne de la section 9 6-7 novembre 2008

Formation plénière :

- Ouverture de la séance :
Les membres de la section remercient la section précédente, tout particulièrement son président A. Combescure, pour le travail accompli, ainsi que pour la transmission des archives.
 - o info sur la session de printemps 2009 + intro à la session d'automne
 - o info et échange sur l'élection au siège vacant collège B2
 - avis de vacances diffusé
- Carrière des chercheurs
 - o confirmation des affectations des entrants 2008 (désignation de leur Directeur de recherche)
 - T. Almeras UMR5508 (J. Gril) Favorable
 - R. Cottureau UMR8579 (D. Clouteau) Favorable
 - E. Franceschini UPR7051 (J.-P. Lefebvre) Favorable
 - C. Fritz UMR7190 (J.-D. Pollack) Favorable
 - K. John UMR5588 (C. Misbah) Favorable
 - V. Leroy UMR7057 (J.-C. Bacri) Favorable
 - A. Leygue UMR6183 (A. Poitou) Favorable
 - T. Richeton UMR7554 (C. Fressengeas) Favorable
 - o Avis sur l'affectation de chercheurs (DR) et la titularisation des stagiaires (CR)
 - T. Michelitsch (DR2) UMR7190 Favorable
 - N. Triantafyllidis (DR1) UMR7649 Favorable
 - F. Amiot (CR2) UMR6174 Favorable
 - E. Baranger (CR2) UMR8535 Favorable
 - B. Dollet (CR2) UMR6251 Favorable
 - G. Haiat (CR1) UMR7052 Favorable
 - D. Marx (CR2) UMR6609 Favorable
 - H. Proudhon (CR2) UMR6673 Favorable
 - J. Rethore (CR2) UMR5259 Favorable
 - H. Reveron (CR2) UMR5510 Favorable
 - o Avis sur les reconstitutions de carrière – art 26
 - D. Marx (CR2) - favorable
 - o Examen des demandes particulières de chercheurs
 - J.-M. Olive - prolongation de détachement acceptée
 - o Examen des demandes d'éméritat
 - Propositions transmises au département
 - o Evaluation de l'activité de chercheurs ayant fait l'objet au printemps 2008 d'un avis différé
 - G. Gary UMR7649 - avis favorable
 - L. Wolfgang UMR5510 – avis favorable
- [Intervention de P. Guillon - DS du département ST2I \(voir ci-dessous\)](#)
- Structures opérationnelles de recherche
 - o Avis sur les demandes de créations, renouvellements et suppressions de GDR
 - Création GDR Skipetrov – avis favorable
 - Renouvellement GDR2902 Souli – avis favorable
 - o Intégration d'équipes
 - UMR7587 intégration équipe Boccara (UPR5) – avis favorable

- UMR7646 demande de rattachement à la section – avis favorable
- Examen des demandes particulières concernant les unités
 - UMR8106 nouveau directeur P. Lorong– avis favorable
 - UMR6134 nouvelle direction P.A. Bisgambiglia-F. Tomi – ne se prononce pas
 - FR2609 nouveau directeur S. Forest – avis favorable
 - UMR5183 nouveau dir. Adjoint J.-L. Jaffrezo – avis favorable
 - FRE7554 nouveau directeur El-M. Daya – avis favorable
 - UMR6134 nouvel intitulé – ne se prononce pas
 - Demande de création Fédération de Recherche P.-P. Riquet (UMR5214-UMR5506-UMR5508) – avis favorable
- Divers
 - Examen des demandes de subventions colloques, écoles thématiques
 - M. Ben Amar « La Physique et mécanique des systèmes biologiques » - avis très favorable
 - M. Grédiac « Identification à partir de mesures de champs - Application à la mécanique des matériaux et des structures » - avis très favorable
 - Proposition pour l'attribution de médailles de bronze et argent 2009
 - Propositions transmises au département
 - Représentants désignés par la section aux comités d'évaluation AERES (vague D)
 - Motions
 - Motion sur les Chaires CNRS-Universités
 - Motion sur la participation des élus aux comités d'évaluation
 - Motion sur le budget 2009 du CNRS
- Préparation campagne de recrutement chercheurs 2009
 - Opportunité des auditions DR2 - oui
 - Experts extérieurs au concours – non souhaité
 - Validation du calendrier des auditions - oui

Formation restreinte :

- Carrière des chercheurs :
 - Avancement CR2=> CR1 (hors collège C)
 - Propositions transmises au département ST2I
 - Avancement DR2=> DR1 (hors collèges B et C)
 - Propositions transmises au département ST2I

- Intervention de P. Guillon - DS du département ST2I « Stratégie du département – interdisciplinarité »

- Le plan stratégique adopté par le département en 2008 prévoit une organisation en institut ST2I. Dans le contrat d'objectifs moyens comme décidé par la ministre suite à la proposition du département le 15 sept, la structure de l'institut ST2I y figure. Pour le CoNRS rien n'a changé par rapport à l'année dernière : l'évaluation des chercheurs revient au CoNRS et l'évaluation des unités a déjà été confiée à l'AERES. L'actuel périmètre de l'institut ST2I comprend les sections 7-8-9-10, ainsi que la partie plasmas de la section 4 et les bio-ingénierie pour la 30 et des interactions avec les sections 1-5-6-11-15-22-34- ainsi que les CIDs 42-43-44.
- L'organisation de l'institut ST2I en 3 pôles :
 - ST de l'information : sections 7 et 8

- ST des Systèmes Mécaniques Energétiques et Procédés : sections 9 et 10
- ST des Connaissances et Contenus du Vivant : section 4 et 30

Missions de l'institut : soit un Opérateur de recherche pour les laboratoires dits stratégiques soit une Agence de moyens pour les laboratoires conventionnés (externe ou interne)

- Développement de programmes en partenariat avec les universités (et autres organismes)
ST2I incite les régions à s'organiser en : collegium formation-recherche-innovation (rien n'est bouclé). Seulement deux tutelles sont recommandées dans ces collegia. Des UMS (unité mixte de service) seront créés pour accompagner ces collegia. Des délégations de mission seront transférées au niveau régional.
- Le budget total : en augmentation selon P. Guillon mais limité car financement des retraites et réserve de précaution estimé à 6% au lieu de 3% comme l'an dernier.
- Postes : concours chercheurs (le même = 400 postes, mais 90 chaires), 12 postes en section 9 (5 DR2, 6 CR2, 1 CR1) et 2 chaires + 1 en « surbooking »
- Le coloriage des postes (P. Bompard)
 - 1 CR1 blanc
 - 3 CR2 blanc
 - 2 CR2 fléchés sur les thématiques « biomécanique-biomatériaux et interaction fluides-structures » (dont 1 CR2 fléché vers un labo SDV « biomécanique du mouvement » Marseille, P. Chabrand).
 - 1 CR2 pour le labo « mécanique des roches » de l'ENS (INSU)

Ce poste a fait l'objet de discussions entre les sections (un poste en section 10 va au LMA, un poste 09 va à l'INSU, l'INSU flèche un poste pour un labo de la 10)
- Promotions DR1 mieux que l'année dernière, l'arbitrage se fait au niveau du dépt
- DREC1, DRCE2 mieux que l'année dernière mais l'arbitrage se fait au niveau de la direction générale du CNRS
- Chaires sur postes concertés entre l'université et le CNRS (jury commun entre université et le CNRS : 2 ou 3 membres du CoNRS + des nommés). Faire attention : listes complémentaires qui peuvent alimenter les postes non pourvus. Les candidats qui postuleront sur les chaires sont conviés à postuler aussi au CNRS car les postes non pourvus reviennent au CNRS.
- Pour les personnels ITAs, les postes d'ordre technique qui concernent les BAP A-B-C-D ne seront pas affectés. Le nombre de postes sera le même, alors qu'il y aura une forte diminution pour les postes d'ordre administratif qui concernent les BAP F-G-H. La direction du CNRS table sur la mutualisation des personnels dans le futur regroupement en collegium pour justifier cette baisse.

Questions :

- UMRs stratégiques et labos conventionnés ? les UMRs stratégiques sont les unités qui rentrent dans les axes forts du département et qui seront gérées principalement par le CNRS. Les UMRs conventionnées sont des laboratoires où le CNRS pourra intervenir en tant qu'agence de moyens
- « commission logiciels » ? un seul institut national probablement, par contre pas d'institut physique-ingénierie
- « commission vivant » ? INSERM et CNRS ont apparemment identifié leurs secteurs propres et complémentaires. Résultats de la commission à venir
- Chaires : c'est en fait une diminution des postes CNRS ? rép. Oui mais il faut financer les retraites, Soleil ... c'est une expérience... si chaires pas pourvues, le CNRS récupère les postes. Recrutement par une commission de 12 personnes (6 Universitaires et 6 Chercheurs)
- Si chaires fléchées... quels établissements ? 16 chaires en discussion au département ST2I

- Innovation en région ? brevets ST2I particuliers : le collegium au contact avec les labos
 - LRU vision des départements ? L'état veut : opérateur/agence ex. locaux
 - Des exemples d'UMRs stratégiques (= mutualisation, respect des traités) : ITER, UMI tête de pont d'actions internationales, labos en fort lien avec l'industrie, labos où pas trop d'enseignement. Labos du CNRS et d'autres gérés par Universités (CNRS agence de moyens) → le CNRS ne labellise plus, c'est l'AERES qui le fait
 - Gestion des ITAs en région ? pas de changement
 - Fédération = structure scientifique du collegium, moyens gérés par fédération
 - Gestion unités stratégiques – en discussion avec universités (une seule gestion) éventuellement locations...
 - Enseignants-chercheurs dans établissement avec tutelle CNRS ou établissement avec tutelle Univ ? rép. pas de problèmes c'est pas pire que maintenant
 - Et la gestion des fédérations ? choisir les 2 tutelles principales sachant qu'il peut y avoir des secondaires
 - Chaire : quel rôle du CoNRS ? 2 membres ou 3 + nommés sur 6, comment ça se passe l'année prochaine ? rép. Je ne sais pas...
-